



Saint-Jean-Cap-Ferrat

"Une Mer sans Dauphins, c'est un Jardin sans Fleurs"

RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE

Décret du 10 janvier 2005 NOR : INTA0500005D

Saint-Jean-Cap-Ferrat, le lundi 10 février 2014,

REPAS SOS GRAND BLEU

Cher(e)s Ami(e)s,

A l'issue de l'Assemblée Générale, sera organisé un repas afin que tous les membres et sympathisants de SOS Grand Bleu puissent se rencontrer d'une manière plus conviviale.

Le repas, ouvert à tout adhérent ainsi qu'aux amis et sympathisants, aura lieu au sein de la **salle des fêtes (Espace Neptune)** à **20h30** après le cocktail de l'Assemblée Générale. **La participation sera de 25,00 € par personne.**

Pour des raisons évidentes d'organisation (le repas étant servi par un traiteur), **ne pourront participer uniquement ceux qui auront préalablement réglé leurs repas avant le 26 février 2014.**

Buffet dinatoire

réalisé par M. Vanini

Café
Vin à discrétion



RÉSERVATION REPAS DU VENDREDI 28 FÉVRIER 2014

Réservation accompagnée impérativement de son règlement avant le 26 février 2014

Je soussigné(e).....

Adresse :

Réserve et paye repas

Ci-joint un chèque de euros.

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - B.P. 29 - Quai du Vieux Port - 06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat
Tél. 04 93 76 17 61 - Fax 04 93 76 81 31 - www.sosgrandbleu.asso.fr - E-mail : gb@sosgrandbleu.asso.fr

T
O
U
T
C
E
Q
U
I
V
I
T
E
S
T
R
E
S
P
E
C
T
A
B
L
E
.
A
I
M
E
R
C
I
E
S
T
P
R
O
T
É
G
E
R